

MOTREC INTERNATIONAL INC.

**LUTTE CONTRE LE TRAVAIL
FORCÉ ET LE TRAVAIL DES
ENFANTS DANS LES CHAÎNES
D'APPROVISIONNEMENT**

Rapport annuel 2025



TABLE DES MATIÈRES



Structure et activités - 1

Prévention et réduction des risques - 2

Chaîne d'approvisionnement et gestion des risques - 3

Analyse et vigilance- 4

Politiques et processus de diligence raisonnable - 5

Suivi, remédiation et amélioration Continue - 6

Approbation et attestation - 7

1. STRUCTURE ET ACTIVITÉS



Ce rapport a été préparé conformément à la Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement. Il présente les mesures prises, renforcées ou en cours de déploiement par Motrec International Inc., une société privée constituée selon la Loi sur les sociétés par actions du Canada, au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mai 2026.

Ces mesures visent à prévenir et à réduire les risques relatifs à l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail des enfants, dans les activités de Motrec International Inc. et ses chaînes d'approvisionnement.

Motrec International Inc. a retenu les services de Groupe Conseil C-TPAT Inc., une firme spécialisée en évaluation des risques liés aux chaînes d'approvisionnement et à la conformité logistique, afin de soutenir l'analyse des risques, l'amélioration continue des processus internes et la réduction des risques de travail forcé et de travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement.



MOTREC EN BREF

Motrec International Inc. est une entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de véhicules industriels électriques destinés au transport horizontal de biens et de personnes. Depuis 1988, l'entreprise développe des solutions adaptées à différents environnements de travail, applications industrielles et besoins opérationnels de ses clients.



Fondée en 1988



Près de 90 employés



Siège social et site de fabrication
Sherbrooke (Québec)



Chef de file mondial
de véhicules
électriques industriels

2. MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES



Motrec International Inc. a poursuivi le renforcement de ses pratiques de prévention et de réduction des risques liés au travail forcé, au travail des enfants et à l'esclavage moderne dans sa chaîne d'approvisionnement. Cette démarche s'inscrit dans ses engagements de conformité sociale et de conduite responsable des affaires.

Avec l'appui de Groupe Conseil C-TPAT Inc., Motrec a réalisé un diagnostic de ses pratiques et identifié des mesures d'atténuation visant à améliorer la diligence raisonnable, la documentation fournisseur et la gestion continue des risques auprès de ses partenaires commerciaux.

GOUVERNANCE



Maintien d'un comité directeur chargé de la gouvernance, de la revue diligente et du suivi des risques liés au travail forcé, au travail des enfants et à l'esclavage moderne dans les activités et la chaîne d'approvisionnement.

ANALYSE DES RISQUES



Poursuite de l'analyse des risques dans la chaîne d'approvisionnement afin de cibler les fournisseurs, produits, pays d'origine ou zones nécessitant une vigilance accrue et des suivis de diligence raisonnable.

POLITIQUE ET CODE DE CONDUITE



Poursuite de l'élaboration d'une politique en matière d'esclavage moderne et du Code de conduite des fournisseurs afin d'encadrer les engagements de Motrec, formaliser les attentes envers ses partenaires commerciaux et interdire le recours au travail forcé, au travail des enfants ou à toute forme de travail involontaire.

ÉVALUATION EXTERNE



Réalisation d'une évaluation externe des risques de travail forcé et de travail des enfants dans nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement.

DILIGENCE RAISONNABLE



Mise en œuvre d'actions de diligence raisonnable auprès des fournisseurs ciblés, incluant l'envoi de questionnaires en 2025, la revue des renseignements reçus et le suivi des éléments nécessitant une documentation ou une vérification additionnelle.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET GESTION DES RISQUES



MÉTHODOLOGIE

L'analyse des risques repose sur une approche de diligence raisonnable structurée en cinq étapes : analyse de la chaîne d'approvisionnement, évaluation des pays et des produits à risque, évaluation des vulnérabilités, documentation des constats et renforcement des capacités internes. Cette approche est adaptée aux activités de Motrec International Inc. et aux catégories d'intrants utilisées dans la conception, la fabrication et l'assemblage de ses véhicules industriels électriques.



NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

L'analyse des risques de Motrec tient compte des principales catégories de produits et services utilisés dans ses activités, notamment les composantes métalliques, les pièces mécaniques, les composantes électriques et électroniques, les batteries, les câbles, les roues, les pneus, les pièces d'assemblage, les composantes de contrôle, les produits d'emballage, les équipements spécialisés, ainsi que certains services liés à la fabrication, à l'approvisionnement et aux opérations.

Cette analyse considère notamment le pays d'origine connu ou présumé, la nature des produits ou services, la transparence des fournisseurs, la complexité de la chaîne d'approvisionnement, la disponibilité de documents de conformité et les renseignements obtenus au moyen des actions de diligence raisonnable, incluant les questionnaires fournisseurs envoyés en 2025. Les catégories ou fournisseurs présentant une exposition plus élevée peuvent faire l'objet de mesures de suivi additionnelles, notamment des demandes d'information, une revue documentaire, une validation de l'origine des produits ou l'application de mesures d'atténuation adaptées.



Motrec International inc. se procure la majorité de ses marchandises et matières premières auprès de fournisseurs nord-américains, représentant environ 99 % de son approvisionnement. Lorsqu'elle agit comme importateur officiel, moins de 1 % de son approvisionnement provient de l'Europe et de l'Asie-Pacifique.

ANALYSE ET VIGILANCE

SOMMAIRE D'ANALYSE



L'analyse indique que les intrants directs de la chaîne d'approvisionnement de Motrec proviennent majoritairement de l'Amérique du Nord, ce qui représente généralement une exposition plus faible au travail forcé et au travail des enfants. Aucun cas confirmé ni indice d'esclavage moderne n'a été identifiée dans cette portion de la chaîne d'approvisionnement à la date de préparation du présent rapport.

Une portion de la chaîne d'approvisionnement fait toutefois l'objet d'une analyse plus approfondie, notamment lorsque certains pays d'origine, fournisseurs de niveau inférieur ou catégories d'intrants nécessitent une vigilance accrue.

FOURNISSEURS



Durant l'année de référence, Motrec a procédé à l'envoi de questionnaires fournisseurs afin de documenter les pratiques de conformité sociale de certains partenaires commerciaux et de soutenir son processus de diligence raisonnable. Ces questionnaires visent notamment à recueillir de l'information sur les politiques internes des fournisseurs, leurs pratiques de gestion de la main-d'œuvre, leurs mécanismes de signalement ainsi que leurs propres contrôles liés au travail forcé et au travail des enfants.

Les renseignements obtenus serviront à appuyer la priorisation des suivis, la documentation des risques et l'amélioration continue de l'évaluation des fournisseurs.

TRAVAILLEURS



Les embauches sont effectuées à l'interne selon les standards de l'entreprise, et les conditions de travail visent le respect des droits de la personne pour tous les employés. Dans son manuel de l'employé, Motrec s'engage à agir envers son personnel de façon transparente, équitable et raisonnable.

POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

Motrec International Inc. poursuit le renforcement de ses pratiques de diligence raisonnable afin de mieux encadrer la prévention du travail forcé, du travail des enfants et de l'esclavage moderne dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement.

Cette démarche comprend notamment la gouvernance interne, l'analyse des risques, l'envoi de questionnaires fournisseurs en 2025, la documentation des renseignements obtenus et le suivi des partenaires commerciaux nécessitant une vigilance accrue.

Motrec International Inc. demeure déterminée à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement. L'entreprise poursuit l'amélioration de ses processus afin d'identifier, d'évaluer et d'atténuer les risques liés à l'esclavage moderne et aux atteintes potentielles aux droits de la personne.

Le comité de gestion contribue au suivi des mesures mises en place et à l'intégration progressive de ces principes dans les activités de Motrec International Inc. Les prochaines étapes visent notamment à poursuivre la formalisation des politiques, à renforcer les mécanismes de signalement et à soutenir la sensibilisation des employés concernés.

POLITIQUE ET CODE DE CONDUITE



Motrec International Inc. accorde une grande importance à la dignité humaine, à l'égalité et à la protection des droits de la personne dans ses activités, ses chaînes d'approvisionnement et ses relations commerciales. L'entreprise s'engage à maintenir un environnement de travail sûr, respectueux et inclusif, et à promouvoir des pratiques d'affaires responsables auprès de ses partenaires.

Motrec poursuit l'élaboration de sa politique en matière d'esclavage moderne afin d'encadrer ses engagements et de soutenir la prévention du travail forcé, du travail des enfants et de toute autre forme de travail involontaire. Cette politique visera à s'appuyer sur les meilleures pratiques et les normes reconnues en matière de droits de la personne et de conformité sociale.

En parallèle, Motrec poursuit la rédaction de son Code de conduite à l'intention des fournisseurs. Ce document visera à formaliser les attentes applicables aux partenaires commerciaux, notamment le respect des lois et règlements en vigueur dans les juridictions où ils exercent leurs activités, ainsi que l'interdiction de tout recours au travail forcé, au travail des enfants ou à toute autre forme de travail involontaire.

SUIVI, REMÉDIATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Motrec maintient son engagement envers l'amélioration continue de ses pratiques et processus liés à la prévention de l'esclavage moderne, du travail forcé et du travail des enfants. Les actions décrites ci-dessous reflètent une approche proactive visant à renforcer la transparence, soutenir la diligence raisonnable et favoriser des chaînes d'approvisionnement éthiques et responsables.

Évaluation de l'efficacité



Motrec poursuivra le développement d'un processus d'amélioration continue afin de définir des indicateurs de performance pertinents.

Cette démarche visera à soutenir l'évaluation de l'avancement de l'analyse des risques, de la documentation des partenaires commerciaux, de l'envoi et du suivi des questionnaires fournisseurs, ainsi que des mesures de prévention et de réduction des risques mises en place.

Signalement



Au cours de la période visée par la déclaration, les employés en contact avec les fournisseurs avaient l'obligation de signaler toute conduite qu'ils jugeaient potentiellement illégale ou contraire à l'éthique, y compris tout indice d'esclavage moderne, de travail forcé, de travail des enfants ou de traite de personnes dans la chaîne d'approvisionnement.

Durant la prochaine année de référence, Motrec prévoit formaliser une procédure de signalement afin d'encadrer les actions à entreprendre lorsqu'une situation réelle ou potentielle est portée à son attention.

Remédiation



À ce jour, Motrec n'a identifié aucun cas confirmé de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités ou ses chaînes d'approvisionnement. Par conséquent, aucune situation ayant entraîné une perte de revenu pour des familles vulnérables n'a été déterminée dans le cadre du présent rapport.

L'entreprise demeure vigilante et poursuivra l'analyse des portions de sa chaîne d'approvisionnement pouvant présenter une exposition plus élevée, afin de déterminer les mesures de suivi ou d'atténuation appropriées.

Formation



Durant l'année de référence, aucune formation formelle n'a été mise en place. Toutefois, les départements concernés ont été sensibilisés aux risques liés à l'esclavage moderne, au travail forcé et au travail des enfants dans les activités de l'entreprise et sa chaîne d'approvisionnement.

Motrec prévoit développer une formation structurée afin de renforcer les connaissances des employés concernés et les sujets abordés pourront inclure l'identification des facteurs de risque, l'utilisation des questionnaires fournisseurs, les attentes envers les partenaires commerciaux et les mécanismes de signalement.

APPROBATION ET ATTESTATION

Conformément aux exigences de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la Loi), et en particulier à son article 11, je, en ma qualité de Président et Chef de la direction, atteste avoir examiné les informations contenues dans le rapport au nom du corps directeur de Motrec International Inc.

Sur la base de mes connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont vraies, exactes et complètes dans tous leurs aspects importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée dans le présent rapport.

J'ai le pouvoir d'engager Motrec International Inc.



Rodier Grondin

Président et Chef de la direction

Date : 28 mai 2026

